

Communiqué de presse  
Dieppe, le 21 juin 2018

## **Parc éolien en mer de Dieppe – Le Tréport : Emmanuel Macron confirme le projet.**

Le 20 juin 2018, le Président de la République a confirmé la poursuite des six projets de parcs éoliens en mer français. Eoliennes en Mer Dieppe Le Tréport se réjouit de cette décision qui permet également de confirmer l'implantation au Havre des deux usines de fabrication et d'assemblage des éoliennes, ainsi que l'installation de la base de maintenance du parc éolien à Dieppe et de son centre de contrôle et d'expertise au Tréport.

Les caractéristiques principales du projet sont également maintenues, ainsi que les choix techniques du projet (éolienne, fondation) et les mesures environnementales associées.

Eoliennes en Mer Dieppe Le Tréport conduit actuellement les travaux nécessaires pour adapter son projet aux meilleures pratiques de la filière éolienne en mer et bénéficier ainsi des baisses de coûts associées, tant en phase de construction que d'exploitation.

Ce projet majeur pour les territoires de la Normandie et des Hauts de France contribuera à l'atteinte pour la France de ses engagements en matière de lutte contre le changement climatique et de développement des énergies renouvelables.

La prochaine étape pour le parc éolien en mer de Dieppe – Le Tréport est la poursuite, cet été, des actions de concertation locale sur le territoire et le lancement de l'enquête publique du projet à l'automne 2018.

Eoliennes en Mer Dieppe Le Tréport tient à saluer le soutien permanent des territoires, qui a largement contribué à cette décision favorable.

### **Contact presse**

Eric Bonté  
+33 (0)6 27 01 32 64  
contact@ebconseil.org